

Image not found or type unknown



Dissolution d'une association

Par **Chripou**, le **13/03/2015** à **19:09**

Bonjour,

Une association sportive doit être dissoute. Elle possède un passif. Un liquidateur mandataire doit être nommé. Quelles sont les responsabilités de cette personne, à savoir est-ce que ses biens personnels peuvent être amenés à être saisis pour rembourser le passif?

Merci d'avance.